

LES FRERES GARDIENS A LA PRISON CENTRALE DE NÎMES de 1842 à 1845

M. le Chanoine François Durand, 1907



Nota : Ce récit est tiré d'un fascicule publié par l'évêché de Nîmes en date du 15 juin 1907, il est intitulé, *Les écoles des frères à Nîmes de 1754 à 1907*. Les commentaires sont ceux d'un religieux guidé par sa croyance. Mais ce récit comporte des renseignements intéressants, c'est un volet inconnu de l'histoire de notre ville qui nous est dévoilé...

Le succès des frères auprès des enfants du peuple, persuada à l'administration des prisons que l'influence de ces maîtres chrétiens obtiendrait des résultats semblables auprès des détenus. C'était une erreur, Dieu donne à chaque institution religieuse de son Église, une mission et des grâces spéciales pour la remplir, comme il départit à certaines plantes de choix leur parfum et leur vertu médicinale. Il est bon de ne point sortir de cette mission.

Le 20 janvier 1842, toutes les autorités religieuses, civiles et militaires se réunissaient à la maison Centrale. On installait solennellement les frères des Écoles chrétiennes, en remplacement des gardiens, commis à la surveillance des détenus. Le frère Facile, directeur des frères de Nîmes, avait accepté la redoutable mission, avec plusieurs de ses religieux.



Bientôt on s'aperçut que les prisonniers résistaient aux frères. Plusieurs de ces derniers furent frappés. La persuasion par la douceur n'était pas comprise, elle fut regardée comme une lâcheté par les détenus pervertis. Un malheur devait ouvrir les yeux du public, il faut en convenir, un peu trop vite enthousiasmé par les espérances philanthropiques de cette innovation.

Le samedi 11 octobre 1845, un crime horrible fut commis. Deux détenus surpris en faute grave, par le frère gardien, refusèrent de le suivre à la cellule destinée aux punitions. Le directeur de la prison intervint. L'un des deux coupables, Requin, se laissa incarcérer, mais l'autre, nommé Compagnon, avant de se rendre prétendit avoir oublié son mouchoir à l'atelier. Le frère Pascal l'accompagna. Compagnon s'empara en cachette d'un tire-point, puis se retournant vivement il en frappa le frère en pleine poitrine. La victime s'enfuit épouvantée, le meurtrier la poursuit et renouvelle six fois le coup meurtrier. La mort fut prompte, un quart d'heure après le frère Pascal expirait, sans avoir pu prononcer un mot.

Compagnon fut jugé en cour d'assises le 27 novembre 1845. Condamné à mort le meurtrier ne subit sa peine que l'année suivante. Il avait dix-neuf ans.

Quelque temps après ce crime affreux, les frères furent retirés de la Centrale. Le directeur, frère Facile, fut plus tard désigné par ses supérieurs, pour fonder des écoles dans l'Amérique du Nord, où il est considéré comme le fondateur des écoles chrétiennes. Revenu en France, il y mourut. Les Américains, ses élèves, demandèrent son corps ; il repose aujourd'hui au pays dont son amour des enfants et de l'enseignement, avait fait pour lui une seconde patrie.

M. le Chanoine François Durand, 1907

EN SAVOIR PLUS

Quand les Frères chrétiens surveillaient les détenus

L'assassinat d'un frère mit fin à une expérience aussi pieuse que brève

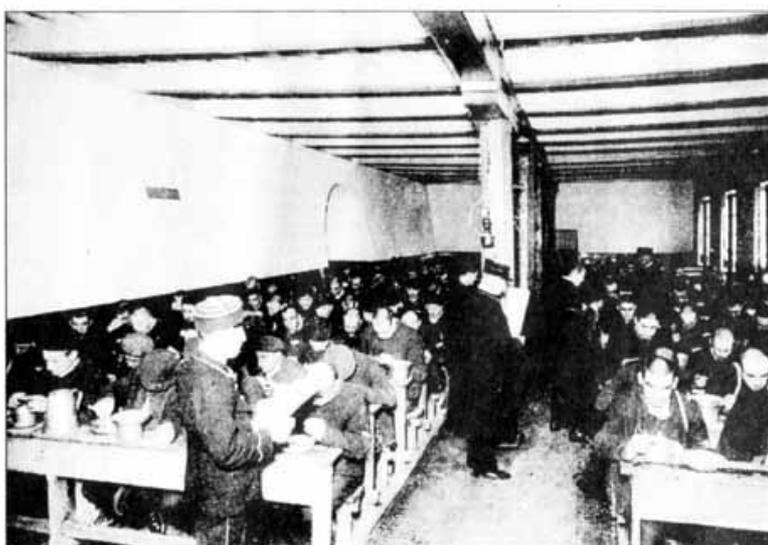
■ Le 20 janvier 1842, toutes les autorités religieuses, civiles et militaires de la ville se réunissent à la Maison centrale. C'est-à-dire dans la citadelle construite sous l'ordre du Roi en 1687 sur la colline du Crémat, reconverte en prison à la Révolution, et qui ne s'appelait pas encore Fort Vauban.

Ce jour-là a lieu l'installation solennelle des Frères des écoles chrétiennes en remplacement des gardiens. L'administration était en effet persuadée que l'influence de ces religieux, déjà probante auprès des "enfants du peuple", serait bénéfique aux détenus. Le frère Facile, directeur des Frères de Nîmes, avait accepté cette redoutable mission.

Un vœu pieux. L'expérience fut de courte durée, comme l'ont rapporté Adolphe Peyre (*Histoire de la ville de Nîmes, 1886*) et le chanoine François Durand en 1907. « *Bientôt, on s'aperçut que les prisonniers résistaient aux Frères*, écrit le chanoine. *Plusieurs de ces derniers furent frappés. La persuasion par la douceur n'était pas comprise, elle fut regardée comme une lâcheté par les détenus pervers.* » Arrive le samedi 11 octobre 1845. Un frère gardien surprend deux détenus en faute grave. Le directeur doit intervenir. L'un des deux fautifs, nommé Requin, se laisse mener sans résistance au cachot. Mais le second, nommé Compagnon, prétend qu'il a oublié un mouchoir à l'atelier. Le frère Pascal l'accompagne. Une fois à l'atelier, Compagnon s'empare d'un

**Le meurtrier,
19 ans,
fut condamné
à mort**

tire-point et frappe en pleine poitrine le malheureux gardien, qui réussit à s'échapper. Mais Compagnon le rattrape et lui assène six autres coups. Un quart d'heure après, le frère Pascal rend son dernier soupir. Immédiatement arrêté, Compagnon sera jugé le 27 novembre 1845 en cour d'assises. La salle d'audience avait été assiégée par le public. Condamné à mort, Compagnon sera exécuté l'année suivante. Il n'avait que 19 ans. Le 23 juin de cette même année, la cour prononcera la même peine aux dépens d'un autre déte-



Le réfectoire de la Maison centrale, longtemps après le départ des Frères.

nu, Gaudin, qui en avait tué un autre.

Ces crimes entraîneront promptement le retrait des Frères de la Maison centrale. Le directeur, frère Facile, fut plus tard désigné par ses supérieurs pour aller fonder des écoles chrétiennes en Amérique du Nord. Il revint ensuite en France, où il mourut. Mais ses élèves américains demandèrent que son corps soit "rapatrié" outre-Atlantique, où il repose aujourd'hui. ●

M. C. avec Georges Mathon,

www.nemausensis.com